



ORDONNANCE N° BJ/SFN/PCA-COM-C/2024/0024 RELATIVE A LA TENUE DES AUDIENCES

Nous, **William KODJOH-KPAKPASSOU**, Premier Président de la Cour d'appel de Commerce de Cotonou Cotonou ;

Vu la loi 2001-37 du 27 août 2002 portant organisation judiciaire en République du Bénin, telle que modifiée et complétée par les lois n° 2016-15 du 28 juillet 2016 et 2018-13 du 02 juillet 2018 ;

Vu la loi n° 2001-35 du 21 février 2003, portant statut de la Magistrature en République du Bénin ;

Vu la loi n° 2008-07 du 28 février 2011 portant code de procédure civile, commerciale, sociale, administrative et des comptes en République du Bénin, modifiée et complétée par la loi n° 2016-16 du 28 juillet 2016 ;

Vu la loi n° 2020-08 du 23 avril 2020 portant modernisation de la justice telle que modifiée par la loi n° 2022-20 du 19 octobre 2022 ;

Vu le décret n° 2023-471 du 13 septembre 2023 portant nomination au Ministère de la Justice et de la Législation ;

Vu l'arrêté n° 112/MJL/DC/SGM/DSJ/SA/097SGG17 du 21 décembre 2017 portant installation des juridictions de commerce ;

Vu le procès-verbal en date du 26 octobre 2023, relatif à l'installation du Président de la Cour d'appel de Commerce de Cotonou ;

Vu les nécessités de service ;

Ordonnons :

Article 1^{er} : Les audiences de la Cour d'Appel de Commerce de Cotonou, au titre de l'année judiciaire 2024-2025, continueront de se tenir dans la Salle Polyvalente de la Rotonde de l'immeuble sis au



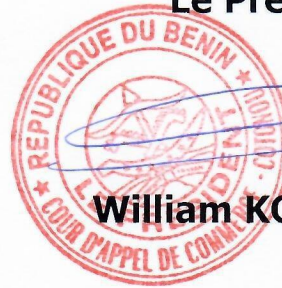
se tenir dans la Salle Polyvalente de la Rotonde de l'immeuble sis au carrefour des trois banques, ex site du Ministère de la Justice, en attendant l'achèvement imminent des diligences relatives à l'installation de ladite juridiction à son siège à Cotonou.

Le calendrier des audiences est celui fixé dans l'ordonnance n° BJ/SFN/PCA-COM-C/2024/0022 du 22 août 2024 portant composition des chambres et organisation de la justice.

Article 2 : La présente ordonnance sera notifiée aux acteurs judiciaires et publiée au tableau d'affichage de la Cour.

Donnée en notre cabinet à Cotonou, le 30 septembre 2024.

Le Premier Président



William KODJOH-KPAKPASSOU